

Université Lumière Lyon 2
Campus Berges du Rhône
4 bis rue de l'université
69365 LYON Cedex 07

Note d'information pour les étudiant.es
DÉJÀ INSCRIT.ES en 2018-2019
CPGE Littéraire ou Économique
s'inscrivant en L2
Année universitaire 2019-2020

PROCÉDURE D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ LYON 2
Entre le 4 juillet 2019 et le 15 novembre 2019

La loi ORE du 08 mars 2018 relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants instaure une Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) à compter du 1er septembre 2018. Elle est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. Elle est due par tous les étudiant.es en formation initiale et doit être acquittée par paiement ou exonération avant l'inscription administrative.

Son montant est de 91 € et doit être acquittée auprès du CROUS sur la plateforme [MesServices.Etudiant.gouv.fr](https://meservices.etudiant.gouv.fr) avant de procéder à l'inscription administrative.

Les étudiant.es boursier.es ou bénéficiant du statut de réfugié ou de la protection subsidiaire en sont exonéré.es.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1- Se connecter sur le www.univ-lyon2.fr, rubrique Formation/Candidatures-inscriptions avec son numéro étudiant et effectuer l'inscription administrative. Les droits d'inscription peuvent être réglés en ligne (CB web)

2- A la fin de la connexion, éditer et envoyer la fiche récapitulative, le certificat de scolarité délivré par votre lycée et l'attestation CVEC, à l'adresse suivante :

Centre d'inscriptions-Université LYON 2
Inscriptions CPGE
86 RUE PASTEUR
69365 LYON CEDEX 07

Pour toute information complémentaire concernant l'inscription administrative vous pouvez contacter:
inscriptions@univ-lyon2.fr